

Règlement intérieur du camping.

Ce tournoi de sandball a pour but de passer un agréable moment.

Comme l'année dernière, nous vous proposons un hébergement sous la forme de camping champêtre.

L'accès sera ouvert du vendredi 19h au dimanche 12h.

Sur place des toilettes sèches seront à votre disposition.

Les douches pourront être prises de 8h à 9h30 et de 17h à 20h le samedi, et de 8h30 à 10h30 le dimanche au gymnase municipal de Bréhal (à 1km du camping).

Nous vous conseillons de prendre vos douches du samedi soir avant de vous rendre sur le terrain de camping.

Nous vous proposons également le samedi soir, pour vous restaurer, une soirée grillades face à la mer.

Pour cela, vous devez réserver votre place sur la fiche d'inscription **avant le 15 juin.**

Le tarif du repas est de 10€ par personne.

Enfin, un DJ animera la fin de soirée sur le camping.

Article 1 : Conditions d'accès.

Toute personne se présentant au camping, se verra remettre un exemplaire du règlement intérieur qu'il devra signer, et un bracelet d'identification lui permettant d'entrer. Afin d'organiser au mieux le site, les véhicules devront être stationnés à l'endroit indiqué et votre tente placée à l'endroit réservé à cet effet. Nous nous sommes organisés pour vous éviter de vous déplacer dans la soirée du samedi, c'est pourquoi nous aimerions limiter au maximum les entrées et sorties de véhicules. (Nous pensons à votre sécurité).

Article 2 : La vie du camping.

Il est évident que la vie en communauté impose quelques règles. Nous apprécierions que vous vous amusiez en pensant au respect de chacun. Nous vous demandons donc de ne pas confondre « fête » et trouble de l'ordre public. Il en va de l'image de notre sport, de notre club et du monde sportif en général. Tout comportement jugé excessif par le service d'ordre ou par les bénévoles de l'organisation entrainera des sanctions appropriées qui pourront aller jusqu'à l'exclusion du tournoi. Le site, les matériels et sanitaires mis à votre disposition devront être parfaitement préservés. La sanction encourue pour tout manquement à cette condition est l'exclusion du tournoi sans aucun remboursement. Les frais engendrés par les éventuelles dégradations seront facturés au responsable de l'équipe qui se chargera de s'arranger avec le ou les coupables. Enfin, le site étant ouvert, nous vous demandons de ne pas déambuler en dehors des limites qui auront été définies par l'organisation.

Article 3 : Respect de l'environnement.

Cette année encore nous allons nous engager pour la propreté et le tri sélectif. Nous vous demandons donc de nous aider pour mener à bien cette mission. Des poubelles et une colonne de verre seront disposées sur l'ensemble du camping. Pour des raisons de sécurité, les feux et barbecues seront totalement interdits sur le site. Merci de respecter l'environnement et de penser aux générations futures.

Je soussigné....., avoir pris connaissance de ce document et m'engage à le respecter.

Signature

Je soussigné....., avoir pris connaissance de ce document et m'engage à le respecter.

Signature

Je soussigné....., avoir pris connaissance de ce document et m'engage à le respecter.

Signature

Je soussigné....., avoir pris connaissance de ce document et m'engage à le respecter.

Signature

Je soussigné....., avoir pris connaissance de ce document et m'engage à le respecter.

Signature

Je soussigné....., avoir pris connaissance de ce document et m'engage à le respecter.

Signature